

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant nomination des membres de la commission visée à l'article 5bis de l'arrêté royal du 15 avril 1958 portant statut pécuniaire du personnel enseignant, scientifique et assimilé du Ministère de l'Instruction publique

A.Gt 19-08-1997

M.B. 15-01-1998

modifications :

A.Gt 15-06-99 (M.B. 18-11-99)

A.Gt 13-09-01 (M.B. 23-11-01)

A.Gt 18-03-02 (M.B. 30-05-02)

A.Gt 21-11-06 (M.B. 17-01-07)

A.Gt 07-06-07 (M.B. 07-08-07)

A.Gt 10-12-07 (M.B. 14-03-08)

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu l'article 5bis de l'arrêté royal du 15 avril 1958 portant statut pécuniaire du personnel enseignant, scientifique et assimilé du Ministère de l'Instruction publique y introduit par la loi du 8 février 1974 et modifié par la loi du 27 février 1986;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 30 octobre 1990 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission créée par l'article 2 de la loi du 8 février 1974 tel que modifié par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 juillet 1997, notamment l'article 2;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 21 janvier 1991 portant nomination des membres composant la commission créée par l'article 2 de la loi du 8 février 1974, tel que modifié par l'arrêté de l'Exécutif du 14 mai 1991,

Arrête :

modifié par A.Gt 15-06-1999 ; A.Gt 13-09-2001

Article 1^{er}. - M. Roland Gaignage, Directeur général honoraire, est nommé président de la commission prévue à l'article 5bis de l'arrêté royal du 15 avril 1958 portant statut pécuniaire du personnel enseignant, scientifique et assimilé du Ministère de l'Instruction publique, introduit par la loi du 8 février 1974 et modifié par la loi du 27 février 1986.

M. Marc Van Riet, directeur général adjoint, est nommé président suppléant de ladite commission.

modifié par A.Gt 15-06-1999 ; A.Gt 13-09-2001 ; A.Gt 07-06-2007

Article 2. - Sont nommés membres de la commission :

1° En tant que membres effectifs issus du Département de l'Education, de la Recherche et de la Formation du Ministère de l'Education :

1. Mme Nadine Noiret
2. Mme Sylviane Molle
3. M. Guy Levacq.

2° En tant que membres suppléants issus du Département de l'Education, de la Recherche et de la Formation du Ministère de la Communauté française :

1. M. Michel Finoulst
2. M. Yvan Dumoulin
3. Mme Christine Ruhl



3° En tant que membre effectif issus des services du Gouvernement de la Communauté germanophone :

1. M. Manfred Bohn

4° En tant que membre suppléant issu des services du Gouvernement de la Communauté germanophone :

1. M. Pierre De Dijker

5° En tant que membre effectif issus du Ministère des Classes moyennes :

1. M. Albert Wauthier

6° En tant que membre suppléant issus du Ministère des Classes moyennes :

1. M. Alain Carion

7° En tant que membres effectifs représentant les organisations syndicales représentées au sein du Conseil National du Travail :

1. M. Luc Verton

2. Mme Anne-Françoise Vangansbergt

3. M. Jacques Piret

8° En tant que membres suppléants représentant les organisations syndicales représentées au Conseil national du Travail :

1. Mme Rita De Hollander

2. M. Michel Aubry

3. M. Pierre Sottiau

modifié par A.Gt 18-03-2002 ; A.Gt 21-11-2006 ; A.Gt 20-12-2007

Article 3. – Mme Jacqueline Anciaux est nommée secrétaire de ladite commission.

Mme Nathalie Jauniaux est nommée secrétaire adjoint de la même commission.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.